
PRÉCISIONS POUR LA SECTION 8

Section à dominante « professions agricoles, activités marines et aquacoles »

Localisation : Hérouville St Clair

Compétences et délimitation territoriale :

Compétence dans l'ensemble du département pour le contrôle des professions agricoles telles que définies par l'article L.717-1 du code rural et des entreprises extérieures tous codes NAF confondus intervenant au sein de ces entreprises et établissements.

Cette compétence, en dehors de la compétence générale territoriale mentionnée ci-dessous, s'exerce à l'exclusion des activités suivantes : bancaires (code NAF 651 C à F, 652 E, 741 J), assurantielles (codes 652 C, 652 F, 660 A, 660 E., 660 G) activités des coopératives agricoles.

Compétence pour le contrôle des centres d'entraînement de chevaux de compétition et des centres équestres, sur les hippodromes de Deauville, Clairefontaine, Cabourg et Caen.

Compétence pour le contrôle des entreprises et établissements relevant de la plaisance professionnelle (en dehors de la construction), du travail maritime ainsi que toutes les entreprises extérieures intervenant au sein de ces entreprises et établissements.

Compétence sur les activités de chargement et de déchargement de navires, les installations y afférentes (portiques, appareils de levage, sociétés de manutention) et toutes les activités relatives aux installations portuaires, situées sur le littoral du département.

Compétence sur les chantiers et sur les entreprises extérieures qui interviennent dans le périmètre des établissements relevant de son champ professionnel et territorial.

Compétence générale sur toutes les entreprises, établissements ou lieux de travail à l'exception des activités professionnelles attribuées à la section 2 sur :

Communes de : Carpiquet et Giberville

Ville de : Caen, dans un triangle constitué :

- de la rue d'Authie ; de la zone industrielle du Chemin Vert (Rue de la Cotonnière et de Villons les Buissons, du Boulevard périphérique ;
 - de la rue de Rosel, jusqu'à l'intersection de la rue Robert le Magnifique, de la rue d'Hastings, du Boulevard Dunois, jusqu'à l'intersection avec la rue d'Authie.
-

RÉPARTITION DES SECTIONS D'INSPECTION DU TRAVAIL DU CALVADOS

RÉPARTITION DES SECTIONS D'INSPECTION DU TRAVAIL DU CALVADOS

POUR PLUS DE PRÉCISIONS CONSULTER NOTRE SITE : www.travail-solidarite.gouv.fr/basse-normandie



SECTION 3

Chrystèle VITRE : Inspecteur du travail
Laurent CASADO / René BROCHET : Contrôleurs du travail
Tél : 02 31 47 74 05



SECTION 6

Marilyne DUFIEUX : Inspecteur du travail
Charles VAN ACKER : Contrôleur du travail
Sabrina DENIAUX : Contrôleur du travail
Tél : 02 31 47 74 61

MANCHE

EURE

SECTION 4

Emmanuel LAGLEYSE : Inspecteur du travail
Ehrhold EVRARD : Contrôleur du travail
Elodie KERBOIT : Contrôleur du travail
Tél : 02 31 47 74 17

SECTION 7

Marc MOUELLE : Inspecteur du travail
Méline GICQUEL : Contrôleur du travail
Christiane LAMY : Contrôleur du travail
Tél : 02 31 47 74 42

SECTION 1

Karine LENOURY DE CARLY : Inspecteur du travail
Catherine LORET / Christelle ETIENNE : Contrôleurs du travail
Tél : 02 31 47 74 17

SECTION 5

Chrystèle PASCO MARTIN : Inspecteur du travail
Muriel FERÉY / Christian MONDET : Contrôleurs du travail
Tél : 02 31 47 74 61

SECTION 8

Marc LEBOURG : Inspecteur du travail
Christine FRANÇOISE : Contrôleur du travail
Corinne GOLSE : Contrôleur du travail
Tél : 02 31 47 74 42

SECTION 2

Marie ROSSI : Inspecteur du travail
Eric PETREQUIN : Contrôleur du travail
Martine QUINQUENEL : Contrôleur du travail
Tél : 02 31 47 74 05

PRÉCISIONS POUR LA SECTION 8

Section à dominante « professions agricoles, activités marines et aquacoles »

Localisation : Hérouville St Clair

Compétences et délimitation territoriale :

Compétence dans l'ensemble du département pour le contrôle des professions agricoles telles que définies par l'article L.717-1 du code rural et des entreprises extérieures tous codes NAF confondus intervenant au sein de ces entreprises et établissements.

Cette compétence, en dehors de la compétence générale territoriale mentionnée ci-dessous, s'exerce à l'exclusion des activités suivantes : bancaires (code NAF 651 C à F, 652 E, 741 J), assurantielles (codes 652 C, 652 F, 660 A, 660 E., 660 G) activités des coopératives agricoles.

Compétence pour le contrôle des centres d'entraînement de chevaux de compétition et des centres équestres, sur les hippodromes de Deauville, Clairefontaine, Cabourg et Caen.

Compétence pour le contrôle des entreprises et établissements relevant de la plaisance professionnelle (en dehors de la construction), du travail maritime ainsi que toutes les entreprises extérieures intervenant au sein de ces entreprises et établissements.

Compétence sur les activités de chargement et de déchargement de navires, les installations y afférentes (portiques, appareils de levage, sociétés de manutention) et toutes les activités relatives aux installations portuaires, situées sur le littoral du département.

Compétence sur les chantiers et sur les entreprises extérieures qui interviennent dans le périmètre des établissements relevant de son champ professionnel et territorial.

Compétence générale sur toutes les entreprises, établissements ou lieux de travail à l'exception des activités professionnelles attribuées à la section 2 sur :

Communes de : Carpiquet et Giberville

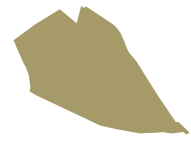
Ville de : Caen, dans un triangle constitué :

- de la rue d'Authie ; de la zone industrielle du Chemin Vert (Rue de la Cotonnière et de Villons les Buissons, du Boulevard périphérique ;
 - de la rue de Rosel, jusqu'à l'intersection de la rue Robert le Magnifique, de la rue d'Hastings, du Boulevard Dunois, jusqu'à l'intersection avec la rue d'Authie.
-

RÉPARTITION DES SECTIONS D'INSPECTION DU TRAVAIL DE CAEN

RÉPARTITION DES SECTIONS D'INSPECTION DU TRAVAIL DE CAEN

POUR PLUS DE PRÉCISIONS CONSULTER NOTRE SITE : www.travail-solidarite.gouv.fr/basse-normandie



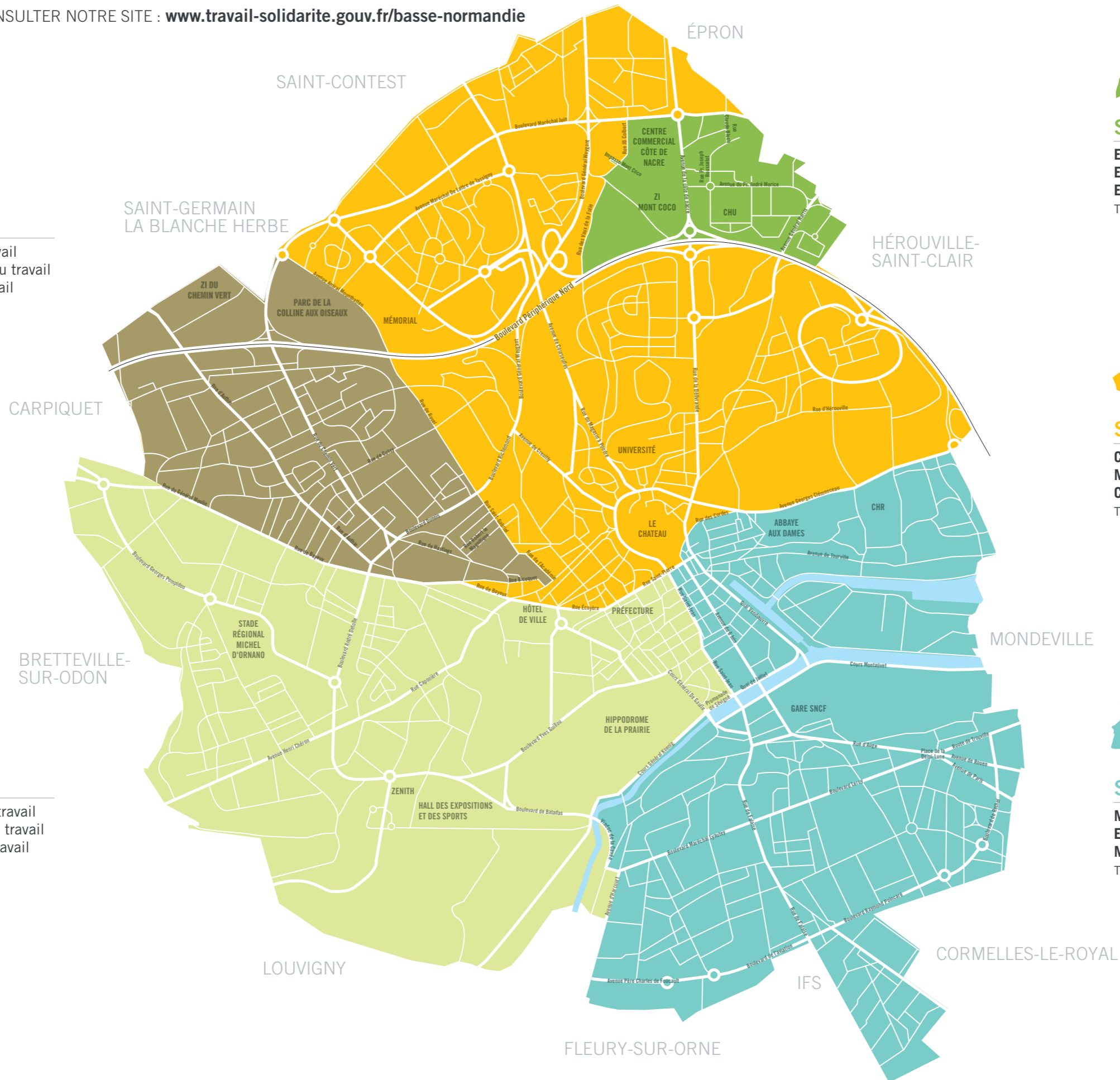
SECTION 8

Marc LEBOURG : Inspecteur du travail
Christine FRANÇOISE : Contrôleur du travail
Corinne GOLSE : Contrôleur du travail
Tél : 02 31 47 74 42



SECTION 6

Marilyne DUFIEUX : Inspecteur du travail
Charles VAN ACKER : Contrôleur du travail
Sabrina DENIAUX : Contrôleur du travail
Tél : 02 31 47 74 61



SECTION 4

Emmanuel LAGLEYSE : Inspecteur du travail
Ehrhold EVRARD : Contrôleur du travail
Elodie KERBOIT : Contrôleur du travail
Tél : 02 31 47 74 17



SECTION 5

Chrystèle PASCO MARTIN : Inspecteur du travail
Muriel FERÉY : Contrôleur du travail
Christian MONDET : Contrôleur du travail
Tél : 02 31 47 74 61



SECTION 2

Marie ROSSI : Inspecteur du travail
Eric PETREQUIN : Contrôleur du travail
Martine QUINQUENEL : Contrôleur du travail
Tél : 02 31 47 74 05